

BADMINTON

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Collèges Equipes Excellence

Compiègne le 7 décembre 2017

Il se déroulera le :

Mercredi 21 mars 2018
Au gymnase du Theve à – LAMORLAYE

FINALITE NATIONALE

Qualification

Pour toute info complémentaire se référer à :
Règlement fédéral et Fiche Sport Nationale

INFOS IMPORTANTES RENTREE 2017

Modifications Activités
COMPTAGE DES POINTS EN CHAMPIONNAT
Etablissement – Excellence – LP

JEUNE COACH
Obligatoire au CF
Non obligatoire au CA – formation indispensable
Le jeune coach n'est pas un arbitre !

Règlement inchangé au CA :
2 JO maximum certifiés départemental et certifiables académiques
Les JO doivent être de l'AS au CA !

Tenue correcte exigée sinon pas de participation
Le JO doit avoir son tee shirt JO

La vérification des classements est sous la responsabilité des animateurs d'AS
et des services UNSS : voir tutoriel.

Pôle Animation à l'initiative des AS et des districts

Il y aura vérification par l'organisateur

Accueil

Les joueurs devront se présenter au Gymnase avec une paire de chaussures propres.

- ✓ Dès 10 h 00, vérification des licences, échauffement, au gymnase du collège.
- ✓ Composition des équipes pour la première rencontre
- ✓ Début de la compétition à 10 h 30, il n'est pas prévu de coupure le midi,
- ✓ Fin de la compétition vers 18 h 00.
- ✓ Les joueurs sans licence ou présentant des licences non conformes ne pourront pas prendre part à la compétition.
- ✓ Semelles blanches obligatoires

Organisation

	COLLEGES	LYCEES
LICENCIES AUTORISES	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors / Seniors
COMPOSITION DES EQUIPES	6 Compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles Ouvert à tous	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre par équipe qualifié Niveau départemental minimum Il doit être de l'AS au championnat d'académie Il ne peut pas être compétiteur, sauf si 2 JA niveau départemental	
JEUNE COACH	1 jeune coach par équipe qualifiée non obligatoire Il peut être joueur mais pas JO	
REGLEMENT FORMULE DE COMPETITION	Chaque joueur peut jouer au plus 2 sets par match Le match se déroule en 5 sets avec changement de joueur(se) à 20 points, 40 points, 60 points et 80 points Le match est gagné par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation) Lors de chaque match, 5 sets sont joués : SH : Simple Homme, SD : Simple Dame, DH : Double Hommes, DD : Double Dames, DM : Double Mixte	

- ✓ 1er tour (12 équipes réparties en 4 poules de 3),
- ✓ Puis 2 tableaux :
 - Tableau A places de 1 à 8
 - Tableau B places de 9 à 12
 - Quarts de finales croisés
 - Demi-finales croisées
 - Finale
- ✓ **On joue toutes les places jusqu'à la 12^{ème}.**
- ✓ L'organisation des poules est à l'initiative de la direction départementale UNSS.
- ✓ La répartition dans les poules s'effectue sur la base des résultats des districts
- ✓ La formule est susceptible d'être modifiée en fonction des équipes effectivement présentes.
- ✓ L'organisateur fournira les volants uniquement pour les matchs.
- ✓ L'entraîneur ou l'enseignant ne peut intervenir au cours du match sauf entre les divers sets et pendant les temps morts.
- ✓ Seuls les joueurs et les arbitres ont accès aux zones de jeux.
- ✓ Durée des matchs :
 - Un joueur peut faire 2 matchs maximum par rencontre,
 - La rencontre se déroule en 5 matchs avec changement de joueur(se) aux scores suivants : 20-40-60-80.
 - La rencontre est gagnée par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation).
 - Changement à : 10-30-50-70-90
- ✓ Responsable :

M. Luc SCHNEIDER
Tél. : 06.28.64.51.95
Mail : luc.schneider@ac-amiens.fr

ATTENTION : un benjamin qui participe en excellence et en établissement comme joueur, ne peut pas jouer sur la compétition du 16/05 à CHAMBLY

Jeunes officiels

- ✓ Il est nécessaire de former et de certifier au moins 2 Jeunes Officiels par équipe mixte si vous voulez avoir la possibilité d'effectuer un changement dans la composition de votre équipe.
- ✓ Il fait partie intégrante de l'équipe et doit être élève de l'établissement concerné, il peut être classé mais ne peut pas jouer.
- ✓ Lors d'une rencontre, il ne peut pas figurer sur la déclaration d'équipe à la fois en tant que jeune officiel et en tant que joueur.

QUOTA

}	LAMORLAYE	4 équipes
	DISTRICT EST	7 équipes
	CHAMBLY	1 équipe

Participation

- ✓ Les équipes qualifiées doivent confirmer leur participation pour le **Mercredi 14 mars 2018** à la Direction Départementale à COMPIEGNE – Tél. : 03.44.20.57.12 et à l'organisateur :

<p>M. Luc SCHNEIDER Tél. : 06.28.64.51.95 Mail : luc.schneider@ac-amiens.fr</p>

Envoyer la composition d'équipes avec le classement des joueurs.
En cas de forfait non remplacé, l'établissement organisateur pourra repêcher une équipe.

Récompenses

Médailles à l'équipe première + tee-shirt
Médailles à l'équipe deuxième
Médailles à l'équipe troisième

Litiges

La commission des litiges, installée avant l'épreuve, composée de trois adultes
- l'organisateur
- le responsable arbitrage,
- un collègue spécialiste,
sera souveraine quant au déroulement de la compétition et au classement final.

Equipes qualifiées au championnat d'académie

Championnat Académique le **11 Avril 2018 dans l'Aisne.**

4 équipes pour l'Oise.

Responsabilisation

Responsables départementaux

EST

C. BODY
C. REGEASSE
D. DECORET
L. BASTIANELLI

CENTRE

L. SCHNEIDER
O. BERAL

OUEST

F. POCHOLLE

Formation théorique :

Elle est laissée à l'initiative des A.S. et des districts. Un document de formation est en téléchargement sur le site.

Outils de formation :

Vous trouverez en téléchargement : "Je suis Jeune Officiel en Badminton".

Responsable de la certification des Jeunes Officiels : les collègues désignés du district CENTRE.